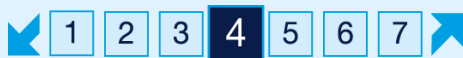


CARACTERISTIQUES (Source : Groupe Amundi)

Date création : 07/12/2018
Classification AMF : -
Indice Reference : 100% FONDS NON BENCHMARKE
Indice comparatif : 100% MSCI ACWI
Devise : EUR
Eligible au PEA : Non
Affectation des sommes distribuables :
C : Capitalisation
Code ISIN : LU1902443420
Durée minimum de placement recommandé : 5 ans

Indicateur de risque (Source : Fund Admin)



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous gardez le produit pendant 5 ans. Le SRI représente le profil de risque tel qu'exposé dans le Document d'Information Clé (DIC). La catégorie la plus basse ne signifie pas qu'il n'y a pas de risque. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

CHIFFRES CLES (Source : Groupe Amundi)

Valeur Liquidative (VL) : 168,98 (EUR)
Actif géré : 1 683,28 (millions EUR)
Derniers coupons versés : -

ACTEURS (Source : Groupe Amundi)

Société de gestion : CPR ASSET MANAGEMENT

MODALITES DE FONCTIONNEMENT (Source : Groupe Amundi)

Fréquence de valorisation : Quotidienne
Minimum 1ère souscription :
1 dix-millième part(s)/action(s)
Minimum souscription suivante :
1 dix-millième part(s)/action(s)
Frais d'entrée (max) : 5,00%
Frais de sortie (max) : 0,00%
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation :
1,95%
Commission de surperformance : Oui

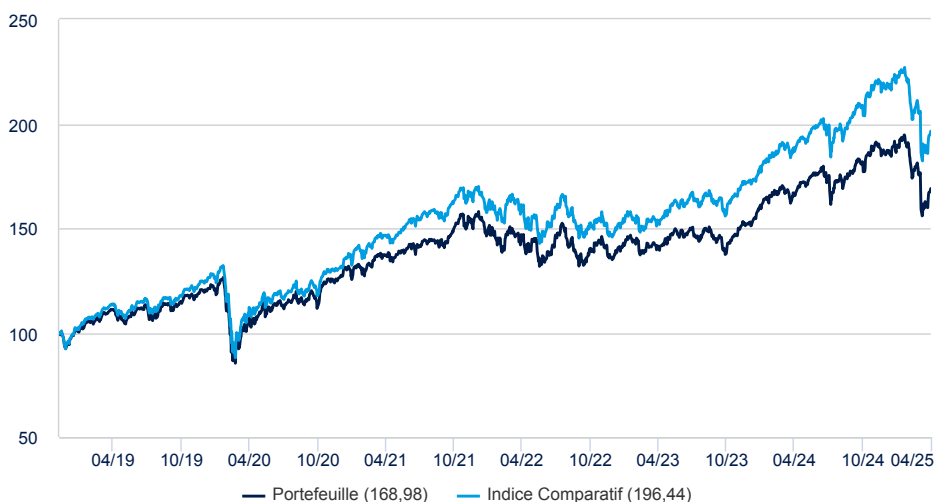
Tous les détails sont disponibles dans la documentation juridique

STRATEGIE D'INVESTISSEMENT (Source : Groupe Amundi)

L'objectif d'investissement consiste à surperformer les marchés d'actions mondiaux sur le long terme (au minimum cinq ans) en investissant dans des actions internationales de sociétés s'engageant à limiter l'impact sur le changement climatique, tout en intégrant des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (E, S et G – soit collectivement ESG) au processus d'investissement.

ANALYSE DE LA PERFORMANCE (Source : Fund Admin)

EVOLUTION DE LA VALEUR LIQUIDATIVE EN BASE 100 (Source : Fund Admin)



PERFORMANCES NETTES PAR PERIODE GLISSANTE (Source : Fund Admin) ¹

Depuis le	1 an 30/04/2024	3 ans 29/04/2022	5 ans 30/04/2020	10 ans -	Depuis le 07/12/2018
Portefeuille	2,10%	5,50%	9,93%	-	8,54%
Indice Comparatif	5,20%	7,54%	12,22%	-	11,13%
Ecart Indice Comparatif	-3,10%	-2,04%	-2,29%	-	-2,58%

¹ Données annualisées

PERFORMANCES NETTES PAR ANNÉE CIVILE (Source : Fund Admin) ²

	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015
Portefeuille	21,41%	12,82%	-13,11%	22,12%	6,86%	25,77%	-	-	-	-
Indice Comparatif	25,33%	18,06%	-13,01%	27,54%	6,65%	28,93%	-	-	-	-
Ecart Indice Comparatif	-3,92%	-5,25%	-0,10%	-5,42%	0,20%	-3,15%	-	-	-	-

² Les performances passées ne sont pas constantes dans le temps et ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Les investissements sont soumis aux fluctuations de marché et peuvent varier à la hausse comme à la baisse.

VOLATILITE (Source : Fund Admin)

	1 an	3 ans	5 ans	Depuis le lancement
Volatilité du portefeuille	15,02%	14,09%	13,47%	16,18%
Volatilité de l'indice comparatif	14,81%	13,88%	13,05%	15,83%

La volatilité est un indicateur statistique qui mesure l'amplitude des variations d'un actif autour de sa moyenne. Les données sont annualisées.

Avant toute souscription, veuillez vous référer au Document d'Informations Clés (DIC)

La décision de l'investisseur d'investir dans le fonds visé doit tenir compte de toutes les caractéristiques ou de tous les objectifs du fonds. Rien ne garantit que les considérations ESG amélioreront la stratégie d'investissement ou la performance d'un fonds.

ANALYSE DU PORTEFEUILLE GLOBAL (Source : Groupe Amundi)

Nombre d'émetteurs (hors liquidités) : 72

PRINCIPALES LIGNES EN PORTEFEUILLE

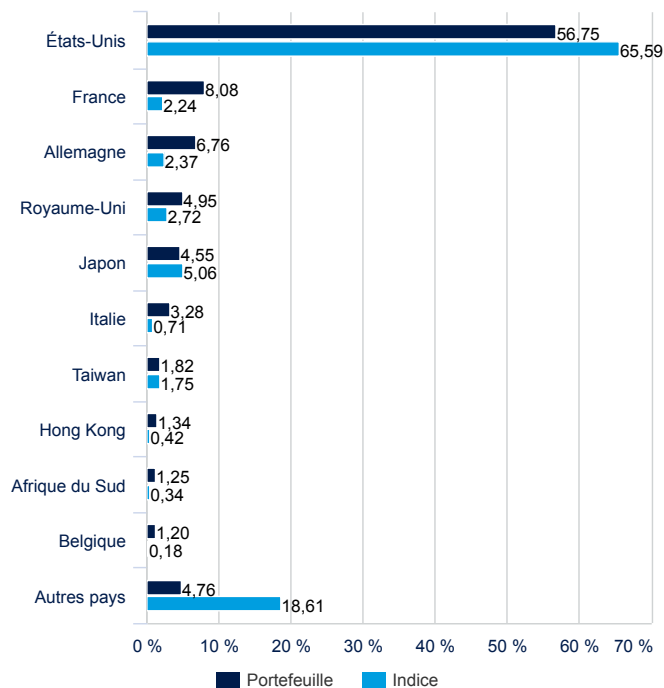
(Source : Groupe Amundi) *

	Secteur	Poids (PTF)	Ecart / Indice
MICROSOFT CORP	Technologies de l'info.	5,43%	1,78%
APPLE INC	Technologies de l'info.	3,78%	-0,38%
NVIDIA CORP	Technologies de l'info.	3,52%	0,02%
TJX COMPANIES INC	Conso Cyclique	3,22%	3,03%
VISA INC-CLASS A SHARES	Finance	2,72%	1,95%
S&P GLOBAL INC	Finance	2,57%	2,37%
WASTE MANAGEMENT INC	Industrie	2,32%	2,20%
BOSTON SCIENTIFIC CORP	Santé	2,10%	1,91%
HOME DEPOT INC	Conso Cyclique	1,95%	1,48%
ABBVIE INC	Santé	1,84%	1,39%

* Hors OPC

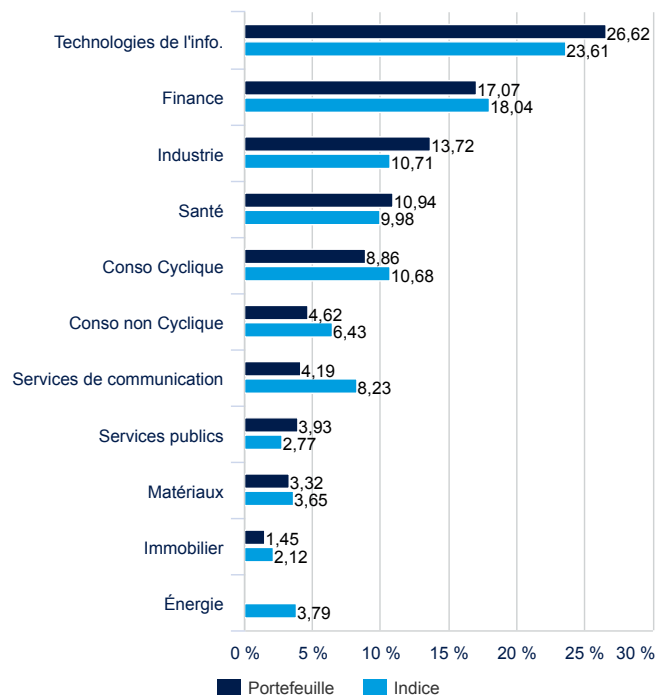
REPARTITION GEOGRAPHIQUE

(Source : Groupe Amundi)



REPARTITION SECTORIELLE

(Source : Groupe Amundi)



Hors OPC

Votre fonds présente notamment un **risque de perte en capital** supporté par l'investisseur. Sa valeur liquidative peut fluctuer et le capital investi n'est pas garanti. Autres risques importants pour le fonds : **risque actions et de marché (y compris le risque lié aux petites capitalisations boursières et aux marchés émergents), risque de change, risque de contrepartie, risque de liquidité**. La survenance de l'un de ces risques peut faire baisser la valeur liquidative de votre fonds. **Pour en savoir plus sur les risques et leur définition, veuillez-vous reporter à la rubrique « Profil de Risque » du prospectus de ce fonds.**

EQUIPE DE GESTION

**Vafa Ahmadi**

Responsable de la gestion thématique

**Alexandre Blein**

Gérant de portefeuille

**Yasmine De Bray**

Gérant de portefeuille

Label ISR



Le label ISR est un outil pour choisir des placements responsables et durables. Créé et soutenu par le ministère des Finances, le label a pour objectif de rendre plus visibles les produits d'investissement socialement responsables (ISR) pour les épargnants en France et en Europe. Le label ISR est attribué par un organisme de certification qui audite le compartiment lequel doit respecter une série de critères définis par le cahier des charges du label (<https://www.lelabelisr.fr/>).

Classification SFDR*



Ce compartiment reprend dans son processus d'investissement des caractéristiques environnementales ou sociales ou une combinaison des deux, mais il n'a pas pour objectif l'investissement durable. Pour plus d'informations, veuillez vous référer à [l'Annexe précontractuelle](#) disponible sur le site internet [CPRAM](#), la [Politique](#) d'Investissement Responsable de CPRAM et la [Déclaration](#) du Règlement SFDR d'Amundi. **La décision d'investir dans le compartiment visé doit prendre en compte l'ensemble des caractéristiques et objectifs du compartiment.**

* Le règlement (UE) 2019/2088 du parlement européen et du conseil du 27 novembre 2019 « SFDR » est relatif à la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers.

Lexique ESG

Investissement Socialement Responsable (ISR)

L'ISR traduit les objectifs du développement durable dans les décisions d'investissements en ajoutant les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) en complément des critères financiers traditionnels.

L'ISR vise ainsi à concilier performance économique et impact social et environnemental en finançant les entreprises et les entités publiques qui contribuent au développement durable quel que soit leur secteur d'activité. En influençant la gouvernance et le comportement des acteurs, l'ISR favorise une économie responsable.

Critères ESG

Il s'agit de critères extra-financiers utilisés pour évaluer les pratiques Environnementales, Sociales et la Gouvernance des entreprises, Etats ou collectivités :

« E » pour Environnement (niveau de consommation d'énergie et de gaz, gestion de l'eau et des déchets...).

« S » pour Social/Sociétal (respect des droits de l'homme, santé et sécurité au travail...).

« G » pour Gouvernance (indépendance du conseil d'administration, respect des droits des actionnaires...).

Echelle de notation ESG

Echelle de notation de A (meilleure note) à G (moins bonne note)

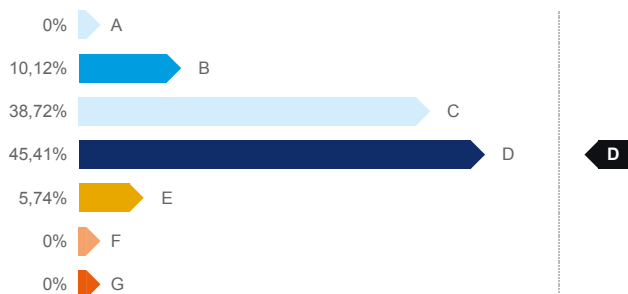


NOTE ESG MOYENNE (source : Amundi)

Notation Environnementale, Sociale et de Gouvernance

Univers d'investissement ESG

100% MSCI ACWI

Répartition du portefeuille par notation ESG¹

Scores et Notes ESG

	Portefeuille	Indice
E Score	0,60	0,15
S Score	0,37	-0,32
G Score	0,19	-0,31
Score ESG moyen	0,47	-0,17
Note ESG moyenne	D	D

Couverture de l'analyse ESG² (Source : Amundi)

Nombre d'émetteurs	73
% du portefeuille noté ESG ²	100%

Label ISR



Niveau de durabilité (source : Morningstar)



Le niveau de durabilité est une notation produite par la société Morningstar qui vise à mesurer le niveau de responsabilité d'un fonds de façon indépendante sur la base des valeurs en portefeuille. La notation s'établit de très faible (un globe) à très élevé (5 globes). L'obtention de cette notation par le compartiment ne signifie pas que celui-ci réponde à vos propres objectifs en matière de durabilité.

Source Morningstar ©

Sustainability Score – sur la base des analyses de risques ESG fournies par Sustainalytics sur les entreprises, utilisées dans le calcul du score de durabilité de Morningstar.

© 2025 Morningstar. Tous droits réservés. Les informations contenues ici : (1) appartiennent à Morningstar et/ou ses fournisseurs de contenu ; (2) ne peuvent être reproduites ou redistribuées ; et (3) ne sont pas garanties d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité. Ni Morningstar, ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables en cas de dommages ou de pertes liés à l'utilisation de ces informations. Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs. Pour plus d'informations sur le rating Morningstar, veuillez consulter leur site www.morningstar.com.

Date de notation : 31/03/2025

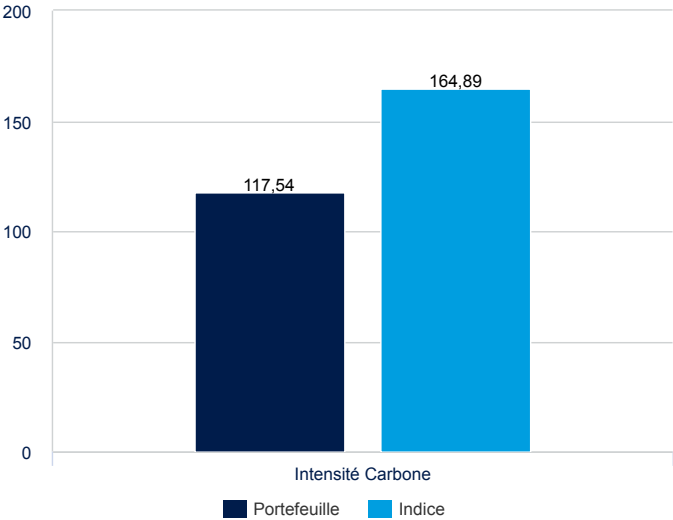
¹ Titres en circulation en fonction des critères ESG, hors liquidités.

La décision de l'investisseur d'investir dans le fonds promu doit tenir compte de toutes les caractéristiques ou objectifs du fonds.

Zoom sur des indicateurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance

En complément de l'évaluation ESG globale du portefeuille et celle des dimensions E, S et G, le gérant utilise des indicateurs d'impact afin d'évaluer la qualité ESG du fonds sur les plans environnementaux, sociaux, de bonne gouvernance, et du respect des droits humains. A cette fin, quatre critères de performance ont été retenus et le fonds a pour objectif d'avoir un portefeuille affichant une meilleure performance que l'univers d'investissement de référence pour au moins deux de ces critères.

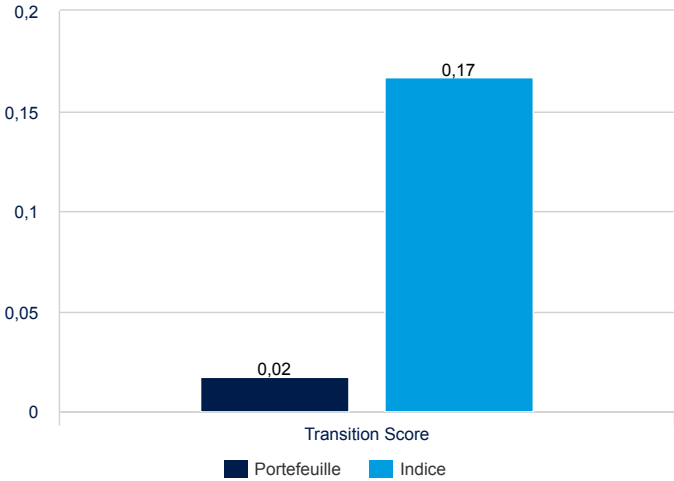
ENVIRONNEMENT : Intensité carbone



Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements – tCO2eq/€m de revenus
Source : Trucost

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) 98,75% 99,31%

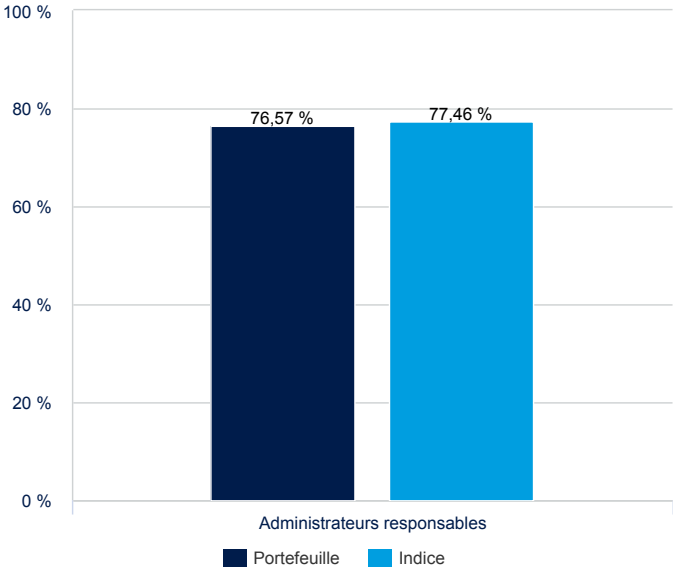
ENVIRONNEMENT : Investissements dans des sociétés n'ayant pas pris d'initiatives pour réduire leurs émissions de carbone (%)



Part d'investissement dans des sociétés qui n'ont pas pris d'initiatives pour réduire leurs émissions de carbone aux fins du respect de l'accord de Paris
Source : SBTi, CDP

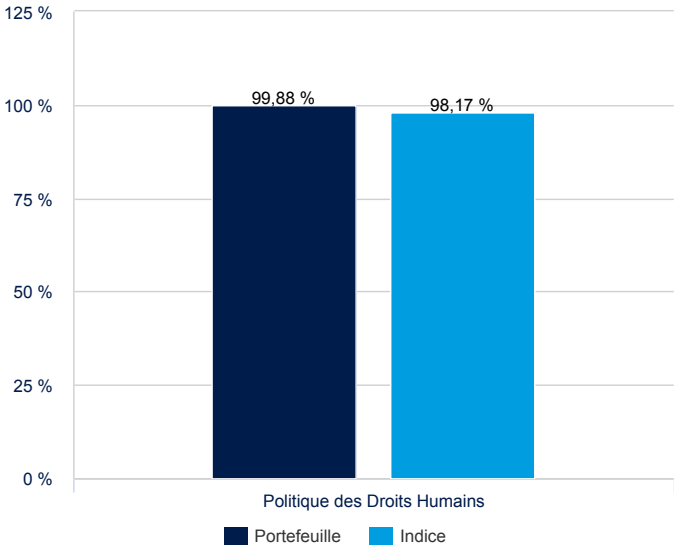
Taux de couverture (Portefeuille/Indice) 100% 100%

GOVERNANCE : Indépendance du Conseil d'Administration



Taux de couverture (Portefeuille/Indice) 98,79% 99,78%

RESPECT DES DROITS HUMAINS : travail décent et liberté d'association



Taux de couverture (Portefeuille/Indice) 98,79% 99,78%

Sources et définitions

Intensité carbone : L'intensité des GES du portefeuille est déterminé par le calcul de la moyenne pondérée du portefeuille de l'intensité totale des émissions de gaz à effet de serre par million d'euros de chiffre d'affaires des entreprises du portefeuille (t/EUR millions d'euros de chiffre d'affaires). L'indicateur PAI utilise l'approche "tout investissement", ce qui signifie que le dénominateur est déterminé en tenant compte de tous les investissements de l'entité. Les pondérations du portefeuille sont ajustées pour tenir compte de la couverture incomplète des données. Amundi a revu sa méthodologie et publie l'intégralité des émissions du scope 3, cependant les biais potentiels et les inexactitudes dans les données relatives aux émissions du scope 3 demeurent. Il convient également de noter qu'Amundi a changé de fournisseur de données pour le calcul de l'EVIC.

Investissements dans des sociétés n'ayant pas pris d'initiatives pour réduire leurs émissions de carbone : L'ampleur des investissements dans des entreprises sans initiatives de réduction des émissions de carbone dans le portefeuille est déterminé en calculant la somme des pondérations de ces entreprises qui n'ont pas soumis d'objectif SBTi ou CDP. L'indicateur PAI utilise l'approche "Investissements pertinents", ce qui signifie que le dénominateur est déterminé en considérant uniquement les investissements concernés par l'indicateur. Les pondérations du portefeuille sont ajustées pour tenir compte de la couverture incomplète des données.

Indépendance du Conseil d'Administration : Pourcentage moyen d'administrateurs indépendants dans les Conseils d'Administration. Fournisseur de données : Refinitiv.

Respect des Droits Humains : Pourcentage d'entreprises ayant une politique d'exclusion du travail des enfants, forcé ou obligatoire, ou garantissant la liberté d'association, appliquée universellement et indépendamment des lois locales.